Envoyé en préfecture le 24/09/2018
Reçu en préfecture le 24/09/2018
Affiché le 5 L O
ID : 074-217400324-20180903-20180903_03A-DE

7/8

COMMUNE DE BELLEVAUX
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Thonon-Les-Bains
Canton de Thonon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit ----------
Le **3 septembre** ----------
Le conseil Municipal de la Commune de **BELLEVAUX** (Haute-Savoie) ----------
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, ----------
sous la présidence de Monsieur VUAGNOUX Jean-Louis, maire ----------
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 août 2018 ----------
Présents : VUAGNOUX Jean-Louis, Maire, FAVIER-BRON Pascal, VUANO Claudine, adjoints, MEYNET Gilbert, CORNIER-PASQUIER Anne, JACQUIER Hélène, BERNAZ Célia, VOISIN Benoît, PASQUIER Régis, BATUT Nadine, CONVERSET Corinne, CHATELAIN Denis, LEBREC Catherine.
Absents : MEYNET-CORDONNIER Denis, excusé, qui a donné pouvoir à Pascal FAVIER-BRON, Guillaume BABAZ excusé, qui a donné pouvoir à BERNAZ Célia.
Secrétaire de séance : Régis PASQUIER.

En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 pour : 15 contre : 0 abstention :

N° 20180903-03

OBJET : RÔLE DE L'EAU 2019 : A/ TARIFS EAU

Présentation des **tarifs 2019** de l'eau proposés sur la base de la prospective financière établie en juin 2016 par le cabinet STATORIAL (+3.5%) :

	ROLE EAU 2018 (pour mémoire)	ROLE EAU 2019
	€ H.T.	€ H.T.
Abonnement eau	113.05	117.00
Consommation tarif 1 : 50 premiers m3	2.64	2.74
Consommation tarif 2 : au -delà de 50 m3	1.74	1.80
Consommation tarif 3 : au -delà de 1000 m3	1.32	1.37
Consommation tarif 4 : Fourniture d'eau Commune de Vailly (hameau des Plagnes)	2.18	2.26
Consommation tarif 5 : neige de culture, au-delà de 15000 m3	0.93	0.96
Location de compteur		
15 mm	8.50 €	8.50 €
20 mm	10.10 €	10.10 €
25 mm	26.30 €	26.30 €
30 mm	27.25 €	27.25 €
40 mm	45.00 €	45.00 €
50 mm	60.00 €	60.00 €
80 mm	189.00 €	189.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de procéder à une augmentation de 3.5% sur l'ensemble **des tarifs de l'eau pour l'exercice 2019** (hors location du compteur) et d'approuver les tarifs présentés.

Le maire certifie le caractère exécutoire de l'acte après télétransmission le
Et affiché le

Le Maire,
Jean-Louis VUAGNOUX

MAIRIE DE BELLEVAUX